

Le Département mobilisé pour la RD964 à Gaillac

Communiqué de presse

Albi, le 3 juin 2026

Le Département mobilisé pour la RD964 à Gaillac

Au cours de l'hiver 2025-2026, marqué par d'importants épisodes pluvieux, puis par le passage des tempêtes Nils et Pedro du 10 au 12 février, le réseau routier départemental a subi d'importants dégâts, entraînant dégradations de chaussées, glissements de terrain et restrictions de circulation sur plusieurs axes. La majorité des routes concernées a pu être rouverte grâce à la forte mobilisation des agents du Département.

La RD964 à Gaillac demeure quant à elle fortement impactée par ces dégradations. Des travaux seront engagés de mi-juin à mi-septembre afin de sécuriser et rétablir durablement cet axe.

À l'approche du lancement de ces travaux, Christophe Ramond, Président du Conseil départemental du Tarn, et Daniel Vialelle, Vice-président en charge des Mobilités, se sont rendus sur place le vendredi 29 mai afin de faire le point sur la situation.

RD964 - Gaillac : une réouverture provisoire impossible dans les conditions actuelles

La RD964 à Gaillac demeure aujourd'hui l'un des secteurs les plus fortement impactés par les intempéries de l'hiver 2025-2026. Les épisodes pluvieux successifs, aggravés par le passage des tempêtes Nils et Pedro, ont provoqué un important glissement de terrain ayant entraîné l'effondrement d'une partie de la chaussée.

Le phénomène a emporté une demi-chaussée, créant un vide important en bordure de la voie restante et fragilisant fortement l'ensemble de la structure routière. Les investigations techniques réalisées sur site ont mis en évidence un glissement du versant avec une instabilité majeure sur plusieurs mètres de profondeur sous la chaussée.

Le sol, constitué de matériaux sableux fortement gorgés d'eau, présente en effet des caractéristiques incompatibles avec toute remise en circulation, même partielle ou temporaire. Dans ces conditions, le terrain ne peut supporter ni la charge d'engins nécessaires à la création d'une voie provisoire, ni celle d'une circulation, même limitée, de véhicules.

Au regard de ces contraintes techniques et des impératifs de sécurité, aucune réouverture anticipée de la RD964 n'est aujourd'hui envisageable. Des travaux de confortement de la plateforme routière sont au préalable nécessaires et seront réalisés de mi-juin à fin-août. Ensuite, la chaussée sera totalement reconstruite jusqu'à mi-septembre pour une remise en circulation durable et sécurisée de cet axe.

Une mobilisation importante des services départementaux

*« Les intempéries du mois de février dernier ont durement touché notre territoire : 223 communes tarnaises ont été concernées et 470 interventions ont été nécessaires sur notre réseau routier départemental. Face à cette situation exceptionnelle, près de 220 agents du Département se sont mobilisés sur le terrain pour sécuriser les axes impactés, rétablir les conditions de circulation et assurer la sécurité des usagers », **explique Christophe Ramond, Président du Conseil départemental du Tarn.***

Des dégâts importants et des restrictions de circulation encore en vigueur

De nombreuses infrastructures ont été fragilisées, nécessitant des interventions d'urgence puis des travaux de réparation plus conséquents.

Le coût global des réparations liées aux intempéries, associé aux dégradations causées par un hiver particulièrement froid et pluvieux, est aujourd'hui estimé à 3,8 MEUR.

Si la majorité des axes impactés a pu être rouverte grâce à la mobilisation des équipes départementales, plusieurs restrictions de circulation demeurent encore en vigueur :

- o **RD964 à Gaillac** : fermeture maintenue.
- o **RD622 à Fontrieu** : circulation alternée.
- o **RD4 à Lombers** : circulation limitée aux véhicules légers.
- o **RD156 à Castres** : fermeture maintenue.

Le Département poursuit sa mobilisation afin de permettre un rétablissement durable et sécurisé des conditions de circulation.

Pour télécharger les photos (copyright Département du Tarn) : [cliquer ici](#)

Votre contact

Anna Beauchamp

Service communication

Conseil départemental du Tarn

0563456482

anna.beauchamp@tarn.fr